Composition de la Commission



« Pour la Commission des normes d'exercice professionnel, 2019 a été dominée par le développement de lignes directrices et de normes dans le cadre du nouveau Code des sociétés et des associations. La Commission des normes s'est pleinement engagée à soutenir le plus rapidement possible la profession dans l'application des articles de loi modifiés et nouveaux. Outre l'aspect purement normatif, la Commission a également investi beaucoup d'énergie dans le développement de brochures didactiques et d'outils afin d'aider les réviseurs d'entreprises à adapter leur démarche d'audit dans les PME et afin de mettre en application les dispositions légales et normatives relative au rapport du commissaire. »

Patricia LELEU, Présidente de la Commission des normes

Composition de la Commission

Présidente : Patricia LELEU

Vice-président : Wim RUTSAERT

Membres : Gert CLAES (jusqu'au 30/09/2019), Guy COX (à partir du 1/10/2019), Ghislain DOCHEN, Marie-Noëlle GODEAU, Luis LAPERAL, Marleen MANNEKENS, Carl ROMBAUT (jusqu'au 30/09/2019), Wim RUTSAERT, Dries SCHOCKAERT, Hélène SPEGELAERE (jusqu'au 30/09/2019), Cécile THEUNISSEN (à partir du 1/10/2019), Jacques VANDERNOOT, Thomas VERHAMME (à partir du 1/10/2019) et Olivier VERTESSEN

Secrétariat : Inge VANBEVEREN et Stéphanie QUINTART

Groupes de travail rapportant à la Commission

- Rapport du commissaire
- Missions particulières
- Mutualités
- Data analytics
- ISA & ISQC 1
- Droits d'auteur

Mission

Investie du développement du cadre normatif de la profession, la Commission des normes d'exercice professionnel développe les normes d'exercice professionnel et la doctrine d'audit compte tenu du contexte légal belge et européen et des évolutions du cadre international, tant pour la mission légale de contrôle du commissaire que pour les autres missions, légales ou contractuelles, comme les missions particulières ou les autres attestations.

